

Quand vouloir, c'est faire

Olivier MASSIN

[Version pénultième, à paraître dans R. Clot-Goudard (dir.), *L'Explication de l'action. Analyses contemporaines, Recherches sur la philosophie et le langage* n°30, Paris, Vrin, 2013. Merci de citer cette version.]

Vouloir quelque chose, selon une approche philosophique standard, est un acte intentionnel simple, dirigé vers la chose voulue. Un acte de volonté serait mental dans la mesure où il viserait un objet à réaliser. Il serait simple en ce qu'il serait dépourvu de parties propres. Telle était, notamment, la position de Locke (2002, Livre II, xxi, 15) ou de Brentano (1995, chap. 8).

Je soutiens ici, contre l'approche standard, que les actes de volonté ne sont ni simples ni purement mentaux. Ils sont complexes et partiellement non-mentaux. La thèse que je soutiens n'est pas la thèse selon laquelle l'objet voulu ferait partie de l'acte de volonté lui-même (je reste neutre à ce sujet), mais la thèse selon laquelle même abstraction faite de la chose voulue, vouloir est en partie constitué d'un élément non-mental. Lequel ?

Vouloir quelque chose est *faire quelque chose* afin d'obtenir la chose voulue. Un acte de volonté est une action accomplie dans un certain but. Toute action a pour partie propre un résultat, l'effet produit sur le monde. Tel est l'élément non-mental du vouloir. Certaines actions n'ont pour but que leur propre résultat. Si Julie aime danser, le résultat de son action (activité) de danser est aussi le but de son action. De telles actions

ne peuvent constituer des actes de vouloir. Vouloir est une action qui vise autre chose que son produit : c'est une action faite dans un certain but distinct son résultat propre. *Vouloir quelque chose, c'est faire autre chose dans le but de l'obtenir.*

Si cela est vrai, il est erroné de recourir à la volonté pour analyser l'action : de même que, selon certains philosophes, *savoir* est un état factif plus fondamental que *croire* (Williamson, 2005), *faire* est, selon la proposition présente, un épisode factif plus fondamental que *vouloir*.

Mon argument en faveur de cette thèse est qu'elle est la mieux à même résoudre le problème de la volonté, qui consiste à concilier l'*effectivité* et la *faillibilité* de la volonté. Après avoir présenté ce problème et montré qu'il est rendu plus urgent encore par le rapprochement souvent effectué entre actes de volonté et essais (1), je rejette une théorie destinée à le résoudre : la théorie disjonctive des essais (2). Je montre alors que la théorie identifiant les actes de volonté à des actions faites dans un certain but permet de le résoudre adéquatement (3). Je réponds enfin à trois objections à l'encontre de cette théorie actionnelle. La première soutient qu'il peut y avoir des actions sans résultats (4), la seconde qu'il peut y avoir des actes de volonté nus, dépourvus de tout résultat (5), la troisième soutient que la théorie conduit à régression vicieuse (6).

Une précision terminologique. Je distinguerai *la volonté*, qui est une capacité, des *actes de volonté* qui en sont les exercices. Bien que je parlerai parfois de la volonté comme d'une action, ce sont à strictement parler les actes de volonté qui sont des actions. Dans le langage ordinaire les actes de volonté s'expriment à l'aide du verbe « vouloir » : « Julie veut convaincre Paul » expriment un acte de volonté de Julie. Notez que le terme d'« acte » n'implique pas ici l'idée d'une action quelconque. Parler d'acte renvoie ici, d'une part, à l'exercice d'une capacité ; et d'autre part, à l'intentionnalité : tout acte de volonté vise un certain objet. Ni le fait d'être un exercice de capacité, ni celui d'être dirigé vers un objet n'implique d'être une action. Il ne sera donc pas trivial de soutenir que les actes de volonté sont des actions. Certains philosophes introduisent le terme de *volition* qui est parfois pris pour synonyme d'« acte de volonté ». Dans la terminologie que je retiendrai ici, les volitions ne sont qu'une des façons de rendre compte des actes de volonté. On peut accepter les actes de volonté tout en rejetant les volitions (ce que je ferai).

1. LE PROBLEME DE LA VOLONTE

Dans un sens lâche du terme vouloir, nous pouvons vouloir tout ce que nous pouvons désirer ou même souhaiter : vouloir la paix dans le monde, la fin de l'averse, ou devenir pompier. Ce n'est pas ce sens lâche du terme qui m'intéressera ici, mais le sens plus strict selon lequel la volonté est plus étroitement liée à l'action que ne l'est le désir¹. Bien que les actes de volonté, comme les désirs, soient traditionnellement rangés du côté de la partie conative de l'esprit, par essence étroitement liée à l'action, les actes de volonté sont plus proches *encore* de l'action que ne le sont les désirs. Désirer accomplir une action n'implique pas de vouloir l'accomplir. Jules peut désirer ne pas fumer et vouloir cependant fumer. Pour capturer l'intuition générale, bien qu'encore vague, d'une relation plus étroite entre la volonté et l'action qu'entre le désir et l'action, je parlerai d'*effectivité* de la volonté.

Le problème de la volonté naît d'une tension entre cette effectivité essentielle de la volonté, si elle doit être distincte des désirs, et l'existence d'une autre caractéristique centrale de la volonté : sa *faillibilité*. Il ne suffit pas de vouloir obtenir quelque chose pour l'obtenir : les actes de volonté sont *faillibles*, nous échouons parfois à obtenir ce que nous voulons. Par « problème de la volonté », j'entends la question de savoir comment concilier ces deux traits semble-t-il essentiels des actes de volonté :

1°) *Faillibilité* : Tout acte de volonté peut échouer.

2°) *Effectivité* : Tout acte de volonté est plus intimement lié à l'action que ne le sont les désirs et autres conations.

La difficulté vient de ce que si un acte de volonté peut échouer alors il risque de n'être pas effectif. Inversement, si nos volontés sont effectives, alors il semble qu'elles ne peuvent échouer.

Ce problème est rarement formulé explicitement mais il constitue clairement la motivation initiale de plusieurs théories importantes de la

¹ Vouloir est également plus étroitement liée à l'action que ne le sont les intentions si celles-ci sont conçues comme des complexes de croyances et de désirs, ou comme ce que SEARLE (1985, chap. 3) appelle « intentions préalables ». En revanche, si l'on pense à ce qu'il appelle les « intentions en action », celles-ci ne sont pas forcément distinctes des actes de volonté. GINET (1990, p. 29n) rapproche ainsi les intentions en action de Searle de ce qu'il appelle des « volitions ». De même, CASTAÑEDA (1975, p. 277) soutient que les intentions dirigées vers le présent sont des volitions. BRATMAN (1984, § 3) en revanche s'oppose à la thèse selon laquelle les intentions orientées vers le présent seraient des volitions. Je laisse ici cette question ouverte. Si les intentions en action sont des actes de volonté, le problème de la volonté se pose à leur sujet également.

volonté. Les philosophes qui s'y sont trouvés confrontés se répartissent en deux camps : ceux qui donnent initialement la priorité à l'effectivité de la volonté (tels les behavioristes) et ceux qui donnent initialement la priorité à sa faillibilité (tels les volitionnistes). Que ce problème soit réel se manifeste par le fait que tous se voient contraints de réintroduire celui des deux aspects de la volonté qu'ils avaient initialement négligé, générant ainsi une tension au sein de leur théorie.

1.1 De l'effectivité à la faillibilité : le béhaviourisme

Les philosophes qui privilégient initialement l'effectivité de la volonté souhaitent éviter que la volonté ne soit retranchée dans le siège de l'âme, en lui garantissant d'avoir quelque effet externe. Ils sont en ce sens des béhaviouristes : tous les états mentaux doivent avoir quelque constituant externe, publiquement observable (sans forcément s'y réduire comme le veut le béhaviourisme fort). Or ce béhaviourisme modéré qui privilégie initialement l'effectivité de la volonté est conduit, *nolens volens*, à réintroduire sa faillibilité afin de rendre compte des cas d'échec de la volonté. Wittgenstein et Waismann constituent deux exemples particulièrement nets d'un tel revirement. Le jeune Wittgenstein souscrivait au départ sans réserve à l'effectivité de la volonté en identifiant purement et simplement les actes de volontés à des actions :

L'acte volontaire n'est pas la cause de l'action, mais l'action même.

L'on ne peut vouloir sans agir. (Wittgenstein, 1971, 4.11.1916, p. 161)

Désirer n'est pas agir. Mais vouloir est agir. (Wittgenstein, 1971, 4.11.1916, p. 162)

Comme le note Hacker (2000, chap. 5), Wittgenstein est alors sous l'influence de Schopenhauer, chez qui l'identification de la volonté aux actions volontaires est un thème récurrent :

La volonté (...) se manifeste dans les mouvements volontaires du corps, en tant qu'ils ne sont pas autre chose que les actes de la volonté visibles, qu'ils coïncident immédiatement et absolument, qu'ils ne font qu'un avec elle, et qu'ils n'en diffèrent que par la forme de la connaissance, sous laquelle ils se sont manifestés comme représentation. (Schopenhauer, 1966, livre II, §20)

Cette thèse schopenhauerienne est encore évoquée, quoique cette fois entre guillemets, dans les *Recherches philosophiques* :

« Le vouloir, s'il n'est pas réductible à une sorte de souhait, doit être l'action même. Il ne saurait s'arrêter avant l'action. » (Wittgenstein, 2004, § 615)

Si nous voulons distinguer les actes de volonté des désirs et des souhaits, soutient Wittgenstein, il faut les identifier à des actions. L'effectivité de la volonté est clairement privilégiée.

Mais deux types de considérations au moins conduiront Wittgenstein à revenir sur sa position. Premièrement, les actes de volonté sont faillibles (voir Hacker, 2000, p. 569). Deuxièmement, si toute action est telle que nous pouvons vouloir l'accomplir, alors si les actes de volonté étaient des actions, il devrait être possible de *vouloir vouloir*. Mais cela est absurde, selon Wittgenstein, ce qui le conduit affirmer finalement que :

« Vouloir » n'est pas le nom d'une action. (Wittgenstein, 2004, § 613)

Waismann, un temps proche de Wittgenstein, est conduit à un revirement analogue. Il débute son traité « Volonté et motif » en identifiant la volonté à un acte (dans le sens d'une action) :

Tant que je ne lève pas le bras, je n'ai justement pas voulu : je l'ai peut-être souhaité, j'y ai pensé, je me le suis représenté, *etc.* Mais c'est seulement lorsque j'ai réellement effectué le mouvement que j'ai voulu : la volonté, c'est l'acte ². (Waismann, 2000, p. 193)

Mais Waismann se voit plus tard contraint de revenir sur son affirmation initiale lorsqu'il envisage le cas d'une personne amputée qui essaie de bouger son bras :

Il me faut donc, à la lumière de cette analyse, modifier l'énoncé « la volonté est l'action » : la condition énoncée dans la phrase n'est (...) pas nécessaire, car un homme qui a perdu un bras peut vouloir bouger ce bras bien qu'il n'y ait pas pour finir effectuation du mouvement. (Waismann, 2000, p. 213)

Ceux qui sont initialement séduits par l'effectivité de la volonté sont ainsi contraints d'atténuer pour rendre compte de sa faillibilité.

1.2 De la faillibilité à l'effectivité : le volitionnisme

Les philosophes qui, à l'inverse, prennent pour point de départ la faillibilité de la volonté, le fait que nous puissions vouloir en vain, sont régulièrement ramenés à son effectivité afin de la distinguer des désirs.

² Voir également ANSCOMBE (2002, p. 124).

Ces philosophes souscrivent le plus souvent au volitionnisme. A l'inverse du béhaviouriste qui conçoit l'acte de volonté comme essentiellement lié à un comportement observable, le volitionniste le conçoit comme un épisode interne et privé. Bien qu'il existe de nombreuses divergences entre les volitionnistes³, il est possible de dégager un point d'accord minimal. Celui-ci consiste dans la thèse selon laquelle il existe, ou peut exister, des actes de volonté « nus », ou « purs », dénués de tout résultat⁴. Les volitionnistes acceptent que certains actes de volonté au moins aient des résultats, mais nient que ces résultats leur soient essentiels. J'appelle ici « volitions » les actes de volonté qui ne contiennent aucun résultat :

Volition : acte de volonté « nu », qui ne produit essentiellement aucun résultat.

Volitionnisme : thèse selon laquelle il existe des volitions⁵.

Dans la mesure où elles sont nues, les volitions sont supposées être des actes mentaux simples, dénuées de complexité interne. Les volitionnistes insistent sur le fait que les actes de volonté ne sont ni des souhaits, ni des désirs. Ils sont selon eux plus proches de l'action que ne le sont ces autres conations : les actes de volonté sont pris en tenaille entre les désirs d'une part et les actions de l'autre. Mais l'interstice est mince : les désirs, en tant que conations, sont déjà bien plus proches de l'action que ne le sont les croyances ou les perceptions. Premièrement, les désirs, selon la théorie standard⁶, sont des dispositions à agir : on ne peut désirer Φ -er sans être disposé à le faire. Deuxièmement, les désirs, s'ils doivent être distingués des souhaits, impliquent vraisemblablement certaines représentations de nos capacités d'action. Désirer Φ -er implique de croire ou de sentir que nous sommes capables de Φ -er,

³ Voir notamment AUDI (1993, pp. 75 sqq.) pour un exposé de celles-ci.

⁴ Dans la mesure où les actes de volonté sont considérés comme des essais, on parle également d'« essais nus » pour définir le volitionnisme (GRÜNBAUM (2008)).

⁵ Un point de désaccord important au sein des partisans des volitions est la question de savoir si celles-ci sont des actions : certains volitionnistes le nient (CASTAÑEDA, 1975, p. 310, GORR, 1979, HORNSBY, 1980, p. 42, qui ne parle pas explicitement de volitions mais d'essais, ARMSTRONG, 1973, 1993, p. 149, et O'SHAUGHNESSY, 2009, p. 167), d'autres l'affirment (GINET 1990, p. 30, PRICHARD, 1949, MCCANN, 1998, p. 92, LOWE, 1996, chap. 5, 2000, p. 247). Ces derniers doivent renoncer à analyser l'action en termes de volitions.

⁶ Voir SCHROEDER (2004, chap. 1) sur la théorie standard du désir comme disposition à agir et WALL (2009) pour une défense de cette théorie.

ou, à tout le moins, de ne pas croire ou de ne pas sentir que nous sommes incapables de Φ -er. La proximité privilégiée entre les volitions et les actions doit donc se trouver ailleurs que dans le fait que les volitions sont des dispositions à l'action et qu'elles impliquent l'absence de représentation de notre incapacité d'agir. La solution à laquelle recourent la plupart des volitionnistes pour distinguer les volitions des désirs consiste à soutenir que les volitions sont *essentiellement efficaces* ou *productives*. Mais dans la mesure où ils admettent qu'elles n'ont pas essentiellement de résultat, cette efficacité essentielle risque de demeurer un vœu pieu.

O'Shaughnessy écrit ainsi ⁷ :

Le caractère productif de l'acte de vouloir [*willing*] appartient en majeure partie à l'essence de ce phénomène, de sorte qu'un essai qui échoue totalement devrait être considéré comme un spécimen peu caractéristique, et même un parent pauvre, de l'espèce. (O'Shaughnessy, 2009, p. 167)

La tension entre faillibilité et effectivité de la volonté se manifeste ici dans le fait que les volitions qui échouent ne semblent pas devoir être des volitions de plein droit. Mais qu'est-ce que cela peut vouloir dire ? Comment doit-on comprendre l'expression « être en majeure partie de l'essence de x » ? Quelle est la partie de l'effectivité, ou du caractère productif de la volonté, qui fait partie de son essence, et celle qui n'en fait pas partie ? Que signifie l'idée que les volontés qui échouent seraient des volontés sans toutefois l'être vraiment : sauf à admettre du flou métaphysique, tout épisode doit pouvoir être situé d'un côté ou de l'autre de la frontière qui délimite la volonté.

Tentant de caractériser la nature des volitions, McCann écrit pour sa part :

La volition *est* l'exécution : vouloir l'occurrence d'un changement, c'est entrer dans l'acte de le causer. (McCann, 1998, p. 89)

Le problème est ici que si l'acte de volonté est l'exécution, il ne peut être un acte nu du type de celui qu'accomplit le paralysé, comme le prétend par ailleurs McCann. Plus précisément, si la volition est dans l'optique de McCann l'acte ponctuel qui marque le début de l'action étendue dans le temps, alors il doit y avoir ensuite une telle action, aussi

⁷ Selon la définition que j'ai adoptée ici, O'Shaughnessy est un volitionniste car il admet des actes de volonté nus. Il est cependant, comme nous allons le voir, un volitionniste d'un genre particulier dans la mesure où il tend à donner la priorité à la contrainte d'effectivité sur celle de faillibilité.

brève soit-elle. Il n'y a pas de début qui ne soit le début de rien. Si les volitions sont des initiations, elles sont essentiellement suivies de quelque épisode qu'elles initient. Elles ont alors un résultat, et ne peuvent être totalement faillibles ⁸.

En somme, alors que les béhaviouristes, partant de l'effectivité de la volonté, sont conduits à réintroduire sa faillibilité, les volitionnistes, prenant pour cas paradigmatiques les cas d'échecs de la volonté, sont conduits à réintroduire son effectivité pour la distinguer des désirs. Ni la faillibilité, ni l'effectivité de la volonté ne semblent donc aisément dispensables alors même qu'elles paraissent incompatibles.

1.3 Actes de volonté et essais

Le problème de la volonté apparaît de manière plus nette encore dans le contexte du rapprochement couramment opéré entre actes de volonté et essais. De nombreux philosophes de la volonté, qu'ils soient initialement plutôt enclins au béhaviourisme ou au volitionnisme, s'accordent ainsi à faire le parallèle entre les actes de volonté et les essais. Anscombe (2002, §36) dit par exemple que « Le signe primitif du vouloir est d'*essayer d'obtenir* » ⁹. Vouloir Φ -er et essayer de Φ -er seraient équivalents. J'admettrai ici un sens de cette équivalence : tous les actes de volonté sont des essais ¹⁰. Cette implication est intéressante en ce qui concerne le problème de la volonté car les essais exhibent, de façon plus nette encore que ne le font les actes de volonté, les deux caractéristiques essentielles de faillibilité et d'effectivité.

Que les essais soient faillibles est attesté par le fait que le verbe « essayer » (contrairement aux verbes « faire » ou « accomplir ») n'est pas factif : on peut essayer de faire quelque chose sans y parvenir. Il y a des essais ratés. Notons que les verbes « essayer de » et « s'efforcer de » ne sont pas non plus des verbes anti-factifs (ou verbes d'échec) : il est vrai que lorsque nous disons, au passé, que quelqu'un a essayé de faire

⁸ Un problème distinct, couramment soulevé à l'encontre d'une telle conception initiatrice des volitions est qu'elle conduit à concevoir l'agent comme un spectateur passif, une fois l'impulsion initiale donnée : il regarde alors son mouvement lui arriver, voir par exemple WAISMANN (2000, p. 193), GRÜNBAUM (2008).

⁹ Les volitionnistes ont par ailleurs souvent proposé un tel rapprochement entre volitions et essais en réponse à la critique de RYLE (1990, p. 64) selon laquelle le terme de volition n'est pas un terme du langage ordinaire. Voir en particulier LOWE (1996, pp. 157 *sqq.*), LOWE (2000, pp. 246 *sqq.*)

¹⁰ Parmi les philosophes qui nient cette thèse on trouve cependant GORR (1979), ainsi, au sujet de certains cas spécifiques tels que se parler à soi-même ou imaginer bouger une jambe, O'SHAUGHNESSY (2009).

quelque chose, une implicature gricéenne est que la personne a échoué. Mais il ne s'agit là précisément que d'une implicature qui ne montre rien de la nature de l'essai : que nous n'utilisons le verbe « essayer » que dans les cas d'échec ou de difficulté est dû à la pragmatique du langage, non à la nature des essais (Grice, 1989, pp. 6 *sqq.*, Hornsby, 1980, p. 34, Armstrong, 1973, p. 3, Hacker, 2000, p. 569). Dans d'autres contextes, le même verbe peut être employé de façon véridique sans impliquer l'échec (par exemple : « Jules essaie/s'efforce actuellement de convaincre Paul »).

Mais les essais sont également effectifs : ils sont généralement tenus pour des actions (voir notamment Audi, 1993, p. 91, Brand, 1970, p. 946). Quatre considérations peuvent être avancées en ce sens :

1°) Nous *faisons* des essais. Il est absurde de dire « Un essai lui échut », « Il lui advint d'essayer », « Un essai se produisit en lui », « Il fut submergé par un immense essai ». À la question « Que fais-tu ? », il est correct de répondre : « *J'essaie de* (ouvrir la porte, convaincre Paul...) », mais pas « Je désire aller au cinéma ». « Il a tout essayé » revient à dire qu'il a accompli toutes les actions qu'il était en mesure de faire.

On peut craindre que ce trait des essais les éloigne des actes de volonté, contrairement à l'hypothèse admise ici. Il est vrai que du point de vue du langage ordinaire, alors que nous disons faire des essais, nous ne disons pas faire des actes de volonté. Mais cela est dû au fait que l'expression « acte de volonté » est un terme de l'art, le langage ordinaire se contentant d'utiliser le verbe « vouloir ». Un argument important et négligé en faveur de l'idée que nous faisons également des actes de volonté est le suivant. Nous parlons de *résistance* à notre volonté, mais nous ne pouvons parler de résistance à nos désirs. De même, nous parlons d'*efforts* de la volonté, mais nous ne parlons pas d'efforts de nos désirs. Il ne suffit pas d'avoir un désir pour faire un effort. Il faut précisément *faire* quelque chose. On voit mal comment notre volonté pourrait rencontrer quelque forme d'obstacle ou de barrage si elle ne faisait rien : on ne peut guère s'opposer qu'à quelque chose qui agit.

2°) Nous pouvons avoir à l'égard des essais des attitudes que nous ne pouvons avoir en général que vis-à-vis d'actions.

(a) Nous pouvons *avoir l'intention* d'essayer (Mele, 1989) ou vouloir essayer (Mele, 1990). Vouloir essayer de Φ -er n'implique pas nécessairement vouloir Φ -er). Or « avoir l'intention de » ou « avoir la volonté de » sont typiquement suivis de compléments d'actions : Jules a l'intention de se présenter à son examen, Julie veut grimper ce col.

(b) Nous pouvons également *décider* d'essayer. De même, toute décision porte immédiatement sur une action de celui qui la prend. Nous ne pouvons pas décider qu'un autre que nous fasse quelque chose, ou que quelque chose arrive.

(c) Nous pouvons enfin *entreprendre* d'essayer (« Julie entreprend d'essayer de dormir »). Là encore, nous ne pouvons entreprendre que nos propres actions.

(d) Nous pouvons enfin nous *abstenir* d'essayer (Von Wright, 1963, p. 53). Or nous ne pouvons nous abstenir que de faire des actions. On ne peut s'abstenir de voir telle couleur ou de ressentir telle émotion (bien que nous puissions par exemple nous abstenir de *regarder* telle couleur ou de *diriger notre attention* vers quelque objet intentionnel qui suscite telle émotion).

3°) Les essais sont des objets d'évaluation morale intrinsèque. Marie blâme Jules pour n'avoir même pas essayé de l'aider, Paul dit à Julie qu'elle n'a rien à se reprocher car elle a tout essayé, l'essai de Noémie était louable, mais vain. Or il est vraisemblable que seules les actions soient des objets d'évaluation morale intrinsèque (Timmons, 2002, p. 10).

Comme les actes de volonté dont ils sont souvent rapprochés, les essais sont donc essentiellement effectifs et la faillibles.

Le problème de la volonté étant posé, trois solutions à ce problème au moins peuvent être envisagées.

1°) *La solution dispositionnaliste* consiste à rendre compte de l'effectivité et de la faillibilité essentielles de la volonté à l'aide du concept de disposition.

2°) *La solution disjonctiviste* consiste à adopter une forme de disjonctivisme au sujet des actes de volonté ou essais.

3°) *La solution actionnelle* consiste à identifier les actes de volonté à des actions accomplies dans un certain but.

Une solution dispositionnaliste a été suggérée par Lowe :

La volition est une espèce d'acte mental qui, par sa nature même, est (normalement) causalement efficace vis-à-vis de son propre contenu intentionnel. (Lowe, 1996, p. 157, ma traduction) ¹¹

Les dispositions semblent en effet prometteuses au regard du problème de la volonté : le lien essentiel d'une disposition à sa manifestation pourrait aider à rendre compte de l'effectivité de la volonté, et le caractère contingent de la manifestation, qui n'est pas toujours

¹¹ Voir également GORR (1979, p. 249).

actualisée, pourrait expliquer la faillibilité de la volonté. L'évaluation d'une telle solution suppose cependant d'entrer dans les détails des théories essentialistes des dispositions, ce que je ne serai pas en mesure de faire ici.

Je commencerai par présenter et rejeter la seconde solution, disjonctiviste, avant de soutenir la troisième.

2. LA THEORIE DISJONCTIVE DES ACTES DE VOLONTE

2.1 Présentation

Tout en reconnaissant que le verbe « essayer » n'est pas factif et qu'il existe des essais ratés, Hornsby (1980) et O'Shaughnessy (1980) soutiennent une forme de disjonctivisme quelque peu hybride au sujet des essais.

La thèse centrale de O'Shaughnessy et Hornsby est que les essais réussis sont *identiques* aux actions que l'on essaie d'accomplir ¹².

L'acte de volonté *est* l'action corporelle volontaire. (O'Shaughnessy, 1980, p. 264)

Cela donne raison à Schopenhauer et au jeune Wittgenstein qui identifient, on l'a vu, certaines actions à des actes de volonté ou essais. L'essai de Φ -er, s'il est réussi, *est* l'action Φ (de même pour la volonté de Φ -er si celle-ci est identifiée à une essai). Si Paul essaie d'allumer la lumière et y parvient, son essai *est* son action d'allumer la lumière. Les essais sont ainsi considérés comme un type d'entité élastique : lorsqu'ils échouent à produire l'action visée, ils demeurent distincts des actions, lorsqu'ils réussissent, ils deviennent identiques aux actions.

Si j'essaie de faire l'action Φ , et que je réussis à faire Φ , alors l'acte d'essayer de faire Φ et l'acte de faire Φ sont identiques. (O'Shaughnessy, 1980, p. 100)

La réussite (ou l'échec) d'un essai relève ainsi de l'identité de l'essai en question. Un essai réussi n'aurait pas pu échouer, ni inversement. La thèse selon laquelle l'essai d'accomplir une action, en cas de succès, est

¹² HORNSBY (1980, p. 38-9), O'SHAUGHNESSY (1980, p. 100). YAFFE (2007, p. 156) suggère en passant une théorie très proche.

identique avec l'action accomplie implique une forme de disjonctivisme au sujet des essais ¹³.

Le disjonctivisme perceptif est la thèse selon laquelle les perceptions sont essentiellement véridiques. La théorie de O'Shaughnessy et Hornsby au sujet des essais n'est pas l'exact analogue du disjonctivisme perceptif : ces deux auteurs admettent en effet que les essais en général ne sont ni essentiellement réussis ni essentiellement ratés : il y a des essais réussis comme il y a des essais ratés. La théorie disjonctive des essais est à ce titre une version de volitionnisme, quoiqu'atypique : il existe bien des essais nus, dépourvus de résultats. O'Shaughnessy et Hornsby insistent en revanche pour dire que les essais réussis sont essentiellement réussis. Afin de ne pas être triviale, cette affirmation doit être comprise comme une affirmation *de re* et non *de dicto*. Non pas : « Il est nécessaire qu'un essai réussi soit réussi » ; mais : « Si un essai est réussi, il est nécessairement réussi ». Lorsque nous réussissons un essai, nous n'aurions pas pu faire le même essai et le rater. De même, lorsque nous échouons, notre essai serait essentiellement raté : le même essai n'aurait pas pu réussir. Il s'agit donc d'un disjonctivisme hybride au sens suivant : bien que le *type* essai inclut des essai raté et des essais réussis, chaque *occurrence* d'essai est soit essentiellement ratée, soit essentiellement réussie. J'appellerai cette théorie « théorie disjonctive des essais » :

Théorie disjonctive des essais : théorie selon laquelle un essai réussi est essentiellement réussi et un essai raté essentiellement raté.

Bien que ce ne soit pas là les termes dans lesquels O'Shaughnessy et Hornsby présentent leurs théories respectives, cette thèse est directement impliquée par leur affirmation respective selon laquelle l'essai réussi de Φ -er est identique à l'action Φ .

La principale motivation avancée par Hornsby et O'Shaughnessy en faveur de la théorie disjonctive des essais rejoint celle des béhavioristes évoqués précédemment : il s'agit d'éviter que les actes de volonté ne soient des actes internes, sans lien essentiel avec le comportement externe ¹⁴. De fait, le disjonctivisme des essais permet d'apporter la

¹³ La proximité entre les théories de O'Shaughnessy et Hornsby et le disjonctivisme perceptif est notée par LOWE (2000, pp. 247-8).

¹⁴ Voir HORNSBY (1980, p. 48) et O'SHAUGHNESSY (1980, p. 239) pour une mise en exergue de la différence entre leur théorie et la théorie empiriste (lockéenne) standard des volitions comme actes essentiellement internes.

réponse suivante au problème de la volonté : l'effectivité et la faillibilité sont bien deux caractéristiques des actes de volonté ou essais considérés comme un *type* d'épisodes. Mais cela ne pose pas problème car elles ne sont jamais simultanément les caractéristiques des *mêmes* essais particuliers : les essais réussis sont essentiellement effectifs (ainsi qu'infaillibles) ; les essais ratés sont essentiellement faillibles (et non-effectifs)¹⁵.

2.2 *Objections à la théorie disjonctive*

Bien qu'elle soit motivée par des intuitions qui doivent être préservées, la théorie disjonctive des essais est problématique. Notons premièrement qu'en dépit de ses réserves à l'encontre d'une conception mentaliste et privée des actes de volontés ou des essais, la théorie disjonctive elle-même admet certains essais internes : les essais ratés. Elle souscrit de ce fait au volitionnisme, à l'existence d'essais nus. Ce volitionnisme est, sous certains aspects, particulièrement radical puisqu'il soutient que les essais nus sont essentiellement tels.

Mais le problème principal vient du fait que le disjonctivisme des essais prétend être une théorie des essais tout en impliquant que la catégorie des essais ne soit pas une espèce naturelle. En effet, si les essais réussis sont identiques à des actions, contrairement aux essais ratés, alors *les uns et les autres sont essentiellement distincts*. Ils n'ont rien en commun en tant qu'essais. La théorie disjonctive des essais dissout ainsi son propre *explanandum*. Le fait même de continuer à parler d'essai dans les deux cas apparaît abusif. Maintenir que les essais réussis (comme les essais ratés) sont essentiellement tels *et* que les essais réussis (comme les essais ratés) sont des essais, revient à vouloir le beurre et l'argent du beurre. Un véritable disjonctiviste au sujet des essais doit accepter d'en payer le prix en renonçant à la catégorie métaphysique des essais (de même que le disjonctiviste au sujet des apparences perçpectives renonce à la catégorie métaphysique des apparences).

Or, s'il faut choisir entre la thèse selon laquelle les essais réussis sont essentiellement réussis (parce qu'ils sont identiques aux actions qu'ils tentaient d'accomplir) et la thèse selon laquelle un même essai peut être

¹⁵ Notons qu'il est presque abusif de parler de faillibilité dans ce cas, dans la mesure où même si, littéralement, « qui peut échouer » est compatible avec « qui échoue nécessairement », une implicature pragmatique de « qui peut échouer » est : « qui peut réussir ».

réussi ou raté, les remarques précédentes au sujet de la non-factivité des essais incitent fortement à choisir la seconde.

Il est vraisemblable que ce qui a conduit Hornsby et O'Shaughnessy à une telle théorie est l'hypothèse, qu'ils partagent, selon laquelle *la réussite d'un essai serait une modification ou un attribut de cet essai*. Cette idée est peut-être encouragée par l'emploi adjectival du terme « réussi » dans des expressions telles que un « essai réussi ». Un tel emploi est cependant trompeur dans la mesure où il suggère que la réussite est un état ou une propriété intrinsèque de l'essai, alors qu'elle est en réalité un événement qui le ponctue. Roger essaie de gagner le match pendant toute la durée du match, mais il ne réussit à le faire qu'à un instant précis. Alors que les essais sont en général des processus qui durent, leurs réussites sont en général des événements instantanés ¹⁶.

Outre le fait que les essais et les réussites relèvent souvent de catégories temporelles distinctes, il existe une seconde raison de ne pas identifier réussites et essais. Lorsque le sujet prend connaissance, ou pense prendre connaissance, de la réussite de son essai, il cesse par là même d'essayer. Nul n'essaie d'obtenir ce qu'il pense déjà avoir obtenu. Non seulement les essais et leur réussite n'ont pas nécessairement la même durée, ils ne peuvent en outre jamais être présentés comme simultanés. De même que la prise de connaissance de la satisfaction d'un désir met fin à ce désir, prendre conscience du fait qu'un essai est couronné de succès met aussitôt un terme à cet essai. Cela est dû à une caractéristique essentielle que partagent désirs et essais : quiconque désire faire ou essaie de faire quelque chose doit penser que l'action particulière qu'il désire ou essaie de faire n'est pas actuelle. La réussite d'un essai, lorsqu'elle est consciente, est donc non seulement un épisode distinct de celui dans lequel consiste l'essai, mais c'est en outre un épisode incompatible avec la poursuite de l'essai.

Cela n'interdit pas évidemment de désigner rétrospectivement le processus d'un essai ponctué par une réussite à l'aide de l'expression « essai réussi ». Mais « un essai réussi », contrairement à « une crème fraîche » est une expression au sein de laquelle le qualificatif désigne un événement qui ponctue un processus plutôt qu'un attribut qui qualifie une substance.

¹⁶ Nous pouvons certes dire que quelqu'un est en train de réussir, mais cela ne signifie nullement que la réussite est un processus plutôt qu'un événement : ce qu'une telle phrase décrit n'est pas un événement de réussite, mais un processus de progression vers une réussite. Il est possible d'avoir été en train de réussir mais d'avoir finalement échoué.

Le disjonctivisme au sujet des essais et actes de volonté résout donc le problème de la volonté qu'en niant qu'il y ait une catégorie homogène telle que la volonté ou les essais. Il s'agit là en définitive d'une dissolution plutôt que d'une résolution du problème initial.

3. LA THEORIE ACTIONNELLE DES ACTES DE VOLONTE

Afin de présenter la théorie actionnelle des actes de volonté, il convient de repartir de l'idée que toute essai est une action. La nature des actions est un problème philosophique disputé. On connaît cependant au moins une de leurs caractéristiques essentielles. Toute action conduit, par essence, à un certain *produit* ou *résultat*, distinct de l'action elle-même (et qui en est vraisemblablement une partie propre). Une action, comme une perception, est un épisode complexe. Il contient d'une part l'acte de produire, ou de faire advenir, et d'autre part la chose qui est produite, que j'appellerai ici, suivant Von Wright (1963, pp. 39-41 ; 1971, p. 67), le « résultat » de l'action – la distinction action/résultat a été clairement introduite par Twardowski (1999), qui parle pour sa part du *produit* plutôt que du résultat d'une action. Agir est produire un résultat. On ne peut faire sans *rien* faire. Lorsque Pierre ouvre la fenêtre, le résultat de son action est le processus d'ouverture de la fenêtre. Lorsque Julie parle, le résultat de son action est les paroles qui sortent de sa bouche. Lorsque Paul juge, le résultat de son action est un jugement. J'admettrai ici que toute action a un résultat, *bien que ce résultat ne soit pas forcément physique* : le résultat d'une action peut être aussi un état mental de l'agent (une pensée, un souvenir, une direction de l'attention), une image mentale, un coup aux échec, un achat, une voix électorale, un état mental d'un autre agent (la conviction de Julie), *etc.*

Une action ne serait pas l'action qu'elle est sans son résultat. Le résultat d'une action est essentiel à l'action. S'il est vrai que si l'essence de x dépend de y alors y est une partie de x (ce que j'admettrai ici), le résultat d'une action est une *partie essentielle* d'une action (l'inverse n'est pas vrai : le résultat ne dépend que causalement et non essentiellement de l'action).

Il ne faut pas confondre le *résultat* d'une action, qui lui est essentiel, avec les *conséquences* de cette action, qui lui sont contingentes. L'action de Julie d'ouvrir la fenêtre a pour *résultat* l'ouverture de la fenêtre et pour *conséquence* un courant d'air. La même action n'aurait pas pu

avoir un résultat distinct, mais elle aurait pu avoir d'autres conséquences.

La connexion entre une action et son résultat est intrinsèque, logique et non causal (extrinsèque). Si le résultat ne se matérialise pas, l'action n'a simplement pas été accomplie. Le résultat est une "partie" essentielle de l'action. C'est une *grave* erreur de penser à l'action (ou l'acte) elle-même comme à une cause de son résultat. (Von Wright, 1971, pp. 67-8)

Les conséquences d'une action sont comme leurs résultats, actuelles, mais elles ne sont pas essentielles à l'action en question. La même action aurait pu avoir d'autres conséquences. Il convient de distinguer en outre entre les conséquences actuelles et les conséquences *visées* d'une action. On accomplit parfois une action dans le but qu'elle conduise à certaines conséquences : ces conséquences *visées*, ou *attendues*, peuvent se produire comme elles peuvent ne jamais se produire.

Nous avons maintenant les éléments pour comprendre la nature des essais et actes de volonté. Si les actes de volonté et les essais sont des actions, ils ont nécessairement un résultat. Comme peuvent-ils être faillibles en ce cas ? Pour la raison qu'il faut distinguer entre le résultat propre et essentiel à chaque essai et sa *conséquence visée*. Le résultat d'un essai est nécessairement actuel, et explique l'effectivité des essais. La conséquence visée par un essai peut parfaitement ne jamais se produire. C'est elle qui explique la faillibilité des essais.

La distinction entre résultat et conséquence visée d'une l'action nous permet de formuler la thèse selon laquelle *les essais sont des actions accomplies dans un certain but distinct de leur résultat propres*. De telles actions peuvent être appelé « instrumentales » et opposées aux actions « finales ». Le but visé par un essai, n'est pas son résultat constitutif (comme dans l'activité finale de danser par exemple), mais une conséquence attendue de son résultat. Essayer, c'est employer des moyens pour atteindre certaines fins ¹⁷. On parvient donc naturellement à la définition suivante des essais :

¹⁷ VON MISES (1949, chap. 1) définit l'action de la façon dont je définis ici les essais, excluant ainsi la possibilité d'actions finales, purement autonomes, qui auraient pour seules fins leurs résultats propres. Cette exclusion se justifie du point de vue de la praxéologie comme science des moyens (ainsi que la définit Von Mises), mais paraît abusive du point de vue d'une théorie générale de l'action. Toute action n'est pas instrumentale.

Théorie actionnelle des essais/actes de volonté : un essai/acte de volonté est une action accomplie afin qu'un épisode autre que son propre résultat se produise.

Essayer de Φ -er est Ψ -er afin de Φ -er. Cette définition ne prétend pas à l'originalité. Elle reprend la suggestion de Taylor :

On peut dire de façon véridique de quelqu'un qu'il essaie, ou qu'il accomplit [*perform*] un acte d'essayer [*act of trying*], à chaque fois qu'il fait actuellement quelque chose en vue de, afin de, ou dans le but d'accomplir [*accomplish*] quelque chose, que ce but soit de fait atteint ou non. Ainsi, on peut dire de quelqu'un qu'il essaie d'ouvrir une porte lorsqu'il est en réalité en train de la pousser ou de la tirer, dans le but de la faire s'ouvrir ; on peut dire de quelqu'un qu'il essaie de traverser un lac à la nage lorsqu'il est de fait en train de nager dans la direction de la rive opposée, dans le but de l'atteindre, *etc.* (Taylor, 1973, p. 79)¹⁸

Le problème de la volonté est résolu ainsi : tout essai est faillible car sa conséquence visée n'est pas nécessairement atteinte. Tout essai est effectif car même si sa conséquence visée ne se produit pas, son résultat est lui nécessairement actuel (ce sans quoi il n'y a pas eu d'essai). Pour résoudre le problème de la volonté, la théorie disjonctive des actes de volonté dit : *vouloir est parfois faire ce que l'on veut faire*. La théorie présente dit : *vouloir est toujours faire autre chose que ce que l'on veut faire, afin de faire ce que l'on veut faire*.

Le tableau suivant présente certains exemples d'essais : dans chaque cas, le premier infinitif réfère à une action accomplie par le sujet ; le second réfère à un épisode qui est visé par le sujet.

ESSAIS		
<i>Actions accomplies</i>	<i>Pour/afin de/dans</i>	<i>Episodes visés</i>
Exercer une force		Bouger son doigt
Bouger son doigt		Enclencher l'interrupteur
Enclencher		Allumer la lumière

¹⁸ Voir également HACKER (2000, p.571). Hacker laisse cependant ouverte la possibilité que certains essais soient dépourvus de résultats. C'est également le cas de JONES (1983). Bien qu'il défende une conception voisine des essais, Jones aboutit à une définition disjonctive selon laquelle certains essais sont des actions (correspondant à la définition donnée ici) alors que certains autres sont des essais nus, dépourvus de résultats, qui ne sont pas des actions (JONES, 1983, p.378). GRÜNBAUM (2008, p. 83) suggère également que les essais sont toujours des actions qui ont un certain résultat.

l'interrupteur	<i>le but de</i>	
Rétrograder en deuxième		Doubler
Souffler dans ses mains		Les réchauffer
Acheter un billet		Ne pas être verbalisé
Jouer		Gagner
Imaginer un pangolin en tutu		Devenir président

TABLEAU 1: Essais

On peut distinguer, pour toutes les actions de la colonne de gauche du tableau 1 un résultat qui est un simple épisode : exercer une force a pour résultat une l'occurrence d'une force (qui aurait pu être l'effet d'une stimulation périphérique), bouger le doigt a pour résultat un mouvement du doigt (qui aurait pu être l'effet d'un agent extérieur), enclencher l'interrupteur a pour résultat le fait que l'interrupteur s'enclenche (qui aurait pu être la conséquence de la chute d'un objet sur l'interrupteur), rétrograder en deuxième a pour résultat la rétrogradation en deuxième (qui aurait pu être l'effet d'une boîte de vitesse automatique), souffler dans ses mains a pour résultat un souffle dans ses mains (qui aurait pu être l'effet du vent), acheter un billet a pour résultat l'achat d'un billet (qui aurait pu être le fait de quelqu'un d'autre), jouer a pour résultat un certain nombre de « coups » dans la partie (qui auraient pu être accomplis par quelqu'un d'autre), imaginer un pangolin en tutu a pour résultat une image mentale (qui aurait pu être résulter d'une lecture).

Notons que l'action accomplie dans le but de causer une certain conséquence peut-être totalement irrationnelle, comme dans le dernier cas. Cela n'affecte en rien le fait que la personne qui produit dans son esprit l'image d'un pangolin en tutu en pensant que cela va la conduire à être présidente a bien essayé d'être présidente, et a bien produit un certain résultat : une image mentale. Rien n'impose à un essai de prendre réellement la direction des conséquences qu'il vise : *pour essayer, il suffit de penser, à tort ou à raison, que le résultat produit permettra de faire advenir la conséquence visée.*

Trois objections peuvent être soulevées à l'encontre d'une telle conception des actes de volonté ou essais comme actions instrumentales.

1°) Il est faux que tout action ait un résultat, et donc faux que si les actes de volonté sont des actions, il ont nécessairement un résultat.

2°) Il existe des cas d'échec total des essais, ou absolument aucun résultat n'est produit.

3°) S'il est vrai que faire une action implique d'essayer de la faire, alors la théorie selon laquelle les essais sont des actions conduit à une régression : essayer de faire une action implique à son tour d'essayer d'essayer de la faire, *etc.*

4. QUE TOUTE ACTION A UN RESULTAT

La théorie actionnelle des essais qui vient d'être esquissée repose sur l'hypothèse que toute action a un résultat. Cette thèse se prête à deux objections au moins.

4.1 *Que toute activité a un résultat*

Premièrement, Von Wright (1963, p. 41) lui-même soutient que les *activités* –telles que fumer ou courir– par opposition aux *actes* –tels que fermer une porte ou tuer une personne– sont des choses que nous faisons et qui n'ont essentiellement pas de résultats. Si cela est vrai, alors lorsque *Paul fume afin de séduire Julie*, son essai, étant dépourvu de résultat, n'exhibe pas la complexité que diagnostique la théorie actionnelle.

En réponse à cette objection, il convient d'accorder la distinction entre actes et activités, mais de souligner que l'un et l'autre sont des types d'actions. Les premières ont pour résultats des événements, qui se produisent ; les secondes des processus, qui se déroulent. On pourrait rétorquer que cette réponse confond les activités avec ce que Vendler (1957) appelle les « accomplissements ». « Courir un kilomètre » désigne un accomplissement, dont le résultat est un processus (une course de 1 kilomètre). Mais les activités, telles que courir *tout court*, n'auraient elles, pas contraste, aucun résultat.

Ma suggestion est que ce qui distingue activités et accomplissements n'est pas l'absence ou la présence d'un résultat, mais le fait que les unes et les autres ont pour résultats des processus de différents types. Appelons *ouvert* un processus ou un état qui ne contient pas ses frontières temporelles, et *fermé* un processus ou un état qui les contient (Pianesi and Varzi, 1994, Varzi, 1997, p. 42). Par exemple, les énonciations performatives « La séance est ouverte » et « La séance est levée » constituent le début et la fin de la séance. La séance, incluant ces deux énonciations, est un processus fermé. La séance, abstraction faite de ces énonciations, est un processus ouvert. Une activité, dans le sens

de Von Wright, est une action dont le résultat est un processus ouvert, alors qu'un accomplissement est une action dont le résultat est un processus fermé. Lorsque Paul essaie de séduire Julie en fumant, le résultat de son essai est le processus ouvert (qui ne contient ni son commencement ni sa fin) de fumer.

<i>Types d'actions</i>	<i>Types de résultats</i>
Acte	Événement
Activité	Processus ouvert
Accomplissement	Processus fermé

TABLEAU 2: Actes, activités et accomplissement

Notons que chacune de ces catégories se divise à son tour en actions finales ou instrumentales. Les exemples prototypiques d'activités sont des activités finales, qui n'ont d'autre but que leur résultat propre : fumer, courir. De telles activités ne peuvent pas être des essais, car les essais sont par nature des actions instrumentales. Mais il existe également des activités instrumentales on l'a vu.

4.2 *Que toute action doué de sens a un résultat*

Deuxièmement, Moya (1990, chap. 4) soutient que les actions douées de sens (*meaningful actions*), telles que « enchérir, donner une conférence, voter, jouer un coup aux échecs, signaler que l'on tourne en conduisant, saluer un ami » n'ont pas de résultat. Son argument est le suivant :

Leur « résultat » ne peut pas, à strictement parler, se produire sans que l'action dont ils sont les résultats soit accomplie, car ces « résultats » sont des actions et non de simples épisodes [*mere happenings*]. (Moya, 1990, p. 38)

L'argument de Moya est que contrairement à un claquement de porte qui aurait pu se produire indépendamment de toute action, une enchère ne peut avoir lieu hors d'une action. Il n'y aurait dès lors pas de différence entre l'enchère et l'action d'enchérir. Si Moya a raison, lorsque Paul enchéri afin d'acquérir le tableau, sa tentative d'acquérir le tableau est dépourvue de résultat propre, et la théorie actionnelle des essais est prise en défaut.

Moya a raison sur le fait qu'une enchère ou un coup aux échecs ne peuvent se produire sans être les résultats d'une action. Mais il a tort de penser que cela implique qu'il n'y a pas de différence dans ces cas entre les actions et leurs résultats. La même enchère aurait pu être portée par

Jacques. Kasparov aurait pu jouer le coup de Karpov. Les résultats des actions doués de sens dépendent certes d'actions pour leur existence, mais cette dépendance est générique et non individuelle : une autre action aurait pu produire ce même résultat.

Notons que le fait qu'il y a bien une distinction entre action et résultat dans le cas des actions doués de sens est masqué par le fait que l'action et son résultat sont souvent désignés par un même mot : « un vote », « une enchère » ou « un coup aux échecs » peuvent désigner une action comme son résultat. Comme y insiste Twardowski (1999, §14-22), cela ne constitue pas une raison de les confondre.

5. DE L'INEXISTENCE DES ESSAIS NUS

Une deuxième objection à la théorie actionnelle des actes de volonté est que ceux-ci ne produisent parfois *aucun* résultat. Cette objection, dites de l'échec total, constitue également le principal argument en faveur de l'introduction des volitions, ou actes de volonté nus. Par « échec total », il faut comprendre non seulement le fait d'échouer à causer la *conséquence* visée, mais surtout le fait d'échouer à produire tout *résultat* supposé causer cette conséquence. La version la plus commune de l'argument de l'échec total fait appel à des cas de paralysie¹⁹. Il est en effet possible d'essayer d'accomplir un mouvement corporel en vain. Il faut distinguer ici deux types de paralysie : dans la première, les muscles du sujet sont en état de fonctionnement et adéquatement reliés aux centres moteurs. Simplement, le sujet est attaché ou ses articulations sont figées. Dans la seconde, qui se produit notamment dans les cas de curarisation (Jeannerod, 1983, p. 128), le sujet ne peut même pas exercer de force musculaire. Le premier type de paralysie ne menace pas la conception présente des essais : essayer de lever son bras en vain, consiste à accomplir une action, à savoir exercer une force sur son bras. Il y a donc bien quelque chose que nous faisons, une action dont le résultat est une force. Simplement ce résultat ne produit pas les effets escomptés. C'est le second type de paralysie qui conduit les volitionnistes à la thèse selon laquelle il existe des essais sans résultats.

¹⁹ MCCANN (1975), HORNSBY (1980, chap. 3), ARMSTRONG (1973), LOWE (2000, p. 249).

L'argument de l'échec total a fait l'objet de plusieurs critiques ²⁰. Sur la base de ces critiques, je suggère que les cas supposés d'échecs totaux peuvent toujours être ramenés à l'une des deux possibilités suivantes :

1°) Soit le sujet paralysé a de fait produit un résultat non-physique dont il pensait qu'il causerait la levée de son bras, de sorte que nous ne sommes en réalité pas face à un cas d'échec total, mais bien face à une action ayant un résultat, bien que non-physique. On l'a vu, l'action dans laquelle consiste un essai n'a pas à être *appropriée* ou *rationnelle* au regard du but visé. Une façon purement mentale, parfois appropriée, d'essayer de lever son bras est de concentrer son attention sur son bras. Une façon mentale, moins appropriée, d'essayer de lever son bras est d'ordonner intérieurement à son bras de se lever ²¹. Une façon mentale, inappropriée, d'essayer de lever son bras, est d'imaginer une licorne afin que notre bras de lève.

2°) Soit le sujet paralysé n'a vraiment produit aucun résultat, pas même mental, mais alors il est douteux que nous ayons la moindre intuition sur le fait qu'il ait essayé ou voulu. Il demeure possible qu'il ait eu le souhait, le désir ou l'intention de lever son bras : ces épisodes ne sont toutefois pas des essais ou des actes de volonté car nous ne les *faisons* pas. Il ne faut pas confondre les cas d'échec de la volonté avec les cas d'aboulie. Etant donné l'existence de la seconde possibilité, le fait que le paralysé échoue à bouger n'implique pas nécessairement qu'il ait essayé. Ce point a été clairement relevé par Audi :

[...] s'il a échoué, il doit avoir essayé. Mais cela est précipité : il y a l'échec en tant qu'essai manqué, et il y a l'échec en tant que simple absence d'exécution [*mere non-performance*]. [...] « réussir à Φ -er » a apparemment à la fois un sens faible et un sens fort. Dans le premier, réussir est Φ -er ; dans le second, cela revient approximativement à Φ -er sur la base, ou comme point culminant, de l'essai de Φ -er . L'échec a une dualité parallèle. . (Audi, 1993, p. 91, ma traduction)

²⁰ Voir en particulier TAYLOR (1973, pp. 75 sqq.) et plus récemment GRÜNBAUM (2008).

²¹ Taylor écrit au sujet de tels ordres internes : « De tels exercices mentaux cependant ne ressemblent en rien à ce que fait un homme en bonne santé lorsqu'il essaie de bouger une jambe courbaturée » (TAYLOR, 1973, p. 83). Même si ces ordres mentaux sont pathologiques ou irrationnels, ils n'en demeurent pas moins des essais de plein droit, qui ont un résultat : l'ordre mental donné au bras de se lever. Taylor tente d'écarter les ordres mentaux parce qu'il ne cherche pas seulement à éviter les essais nus (dénués de résultats) mais aussi les essais ayant un résultat purement internes. Bien que je sois en accord avec lui sur le premier point, je rejette le second : il y a des essais mentaux, mais ceux-ci sont des actions mentales, qui ont une structure : elles ont pour partie propre essentielle un résultat mental.

L'argument de l'échec total ne menace donc pas la thèse selon laquelle tous les essais sont des actions instrumentales ayant un résultat.

6. QUE L'ON AGIT PARFOIS SANS ESSAYER

6.1 L'objection

La troisième objection à la théorie actionnelle des actes de volonté (ou essais) est qu'elle conduit à une régression vicieuse (Armstrong, 1973, Hornsby, 1980, pp. 38-9). Si tous les actes de volontés sont des actions, est que toute action doit être voulue (essayée), alors tout acte de volonté (ou essai) doit être à son tour voulu (essayé), *ad infinitum*. En prenant « Φ » pour un nom d'action, l'argument est le suivant :

- P₁ Vouloir Φ -er est une action.
- P₂ Φ -er implique de vouloir Φ -er.
- P₃ Φ -er et vouloir Φ -er sont toujours distincts.
- C Φ -er implique deux actes de volonté : vouloir Φ -er et vouloir vouloir Φ -er, *etc.*

La même réduction à l'absurde menace la thèse selon laquelle les essais sont des actions :

- P₁ Essayer de Φ -er est parfois une action.
- P₂ Φ -er implique d'essayer de Φ -er.
- P₃ Φ -er et essayer de Φ -er sont toujours distincts.
- C Donc Φ -er implique parfois de faire deux essais : essayer de Φ -er et essayer d'essayer de Φ -er.

La conclusion doit clairement être évitée : l'accomplissement d'une action ne nécessite pas de former une infinité d'actes de volonté²². Armstrong rejette P₁ et adopte en conséquence un volitionnisme qui nie que les volitions soient des actions (voir note 5). Hornsby rejette pour sa part P₃, et souscrit de ce fait la théorie disjonctive des essais. Je rejette P₂.

²² Une raison plus subtile de rejeter la conclusion consiste à dire que son absurdité ne vient pas de l'impossibilité psychologique qu'il y a à accomplir une infinité d'actes de volonté enchassés, mais de l'impossibilité conceptuelle qu'il y aurait à vouloir vouloir, comme le suggère Wittgenstein (2004, § 613) et *supra*.

De nombreux philosophes de l'action tiennent P_2 pour parfaitement évident : nous ne pourrions faire quelque chose sans essayer de le faire. Un acte de volonté ou un essai serait le préalable à toute action ²³.

Avant de présenter la raison pour laquelle P_2 est erronée, notons que l'idée que « faire implique essayer de faire » ressemble étroitement à l'idée que « connaître implique de croire » ²⁴. Dans les deux cas, on est conduit à analyser un type d'épisode factif (faire, connaître) à l'aide d'un d'un type d'épisode non-factif (essayer, croire). De même qu'une connaissance serait, selon une approche courante, une croyance vraie assortie de certaines conditions, une action serait un essai réussi assortie de certaines conditions. Dans les termes de Von Wright (1963, p. 42) « Essayer est ainsi un mode d'agir "logiquement incomplet" ». Pour qu'une croyance devienne une connaissance, les partisans de l'approche réductionniste de la connaissance soutiennent qu'elle doit être vraie de la bonne manière (justifiée, non-chanceuse, *etc.*) ; pour qu'un essai devienne une action, les partisans de l'approche réductionniste de l'action soutiennent qu'il doit être réussi de la bonne manière (en vertu de l'efficacité causale de l'essai, en l'absence de chaîne causale déviante, *etc.*). Dès lors, les objections à l'analyse de la connaissance en termes de croyances pourraient être transposées à l'analyse de l'action en termes d'essais. Peut-être dans les deux cas convient-il de donner la priorité aux épisodes factifs.

La thèse peu populaire selon laquelle il est possible de faire une action sans essayer de la faire est néanmoins impliquée par une thèse plus populaire chez les philosophes de l'action : l'idée qu'il existe une distinction entre les actions de base et les actions dérivées. S'il y a des actions de bases alors il y a nécessairement des actions que nous faisons sans essayer de les faire. Telle est je pense la principale raison pour

²³ BROADIE (1965, p. 29), GORR (1979, p. 237), ARMSTRONG (1973, p. 1), HORNSBY (1980, p. 39, pp. 34 *sqq.*), HORNSBY (2010), GRICE (1989, chap. 1), O'SHAUGHNESSY (1973), MCCANN (1975), PEACOCKE (2008, p. 249), GRÜNBAUM (2008). Ce dernier soutient que ce thèse de l'ubiquité des essais dans le domaine de l'action est inoffensive pour la raison que « Tout ce qu'elle requiert est que les actions puissent échouer ». Mais c'est là un point éminemment contestable : une action ne peut pas plus échouer qu'une connaissance ne peut être fautive. Elle peut ne pas avoir les conséquences espérées, de la même façon qu'une connaissance peut être déprimante ou inutile (DUTANT, 2010, p. 62), mais cela ne montre pas qu'elle ait échoué. On peut certes échouer à accomplir une action, mais on n'a en ce cas pas accompli l'action en question (et non pas accompli une action échouée). Von Wright adopte pour sa part une position plus subtile (et vraisemblable) : « Bien que faire n'implique pas d'essayer de faire, il semblerait que la capacité de faire implique la capacité d'essayer de faire. Si je peux faire, je peux également essayer » (VON WRIGHT, 1963, p. 51).

²⁴ L'analogie est introduite par ARMSTRONG (1973, p. 5) lui-même.

laquelle nous devons renoncer à P_2 ²⁵. Avant de la présenter plus en détail, il convient d'introduire la distinction entre actions de bases et actions dérivées telle qu'elle est utilisée ici.

6.2 Actions de bases et actions dérivées

Il existe au sujet de certaines actions une réponse à la question « Comment ? » qui mentionne d'autres actions plus fondamentales.

« Comment Paul a-t-il accroché le lustre ?

— En montant sur l'escabeau. »

« Comment Pierre l'a-t-elle convaincue de venir ?

— En lui disant que Jules serait là. »

« Comment Marie l'a-t-elle empêché de manger la tarte ?

— En fermant à clé la porte du placard. »

Depuis les deux articles fondateurs de Danto & Morgenbesser (1963) et Danto (1965), on appelle *actions de base* [*basic actions*] les actions pour lesquelles la question « Comment ? » ne trouve pas de réponse et *actions dérivées* [*non-basic actions*] les actions pour lesquelles on trouve une telle réponse, qui consiste en une autre action. Le concept d'action de base a fait l'objet de multiples débats (voir Sandis 2010 pour une présentation). Je définirai ici les actions de base de façon téléologique ou instrumentale, suivant notamment Von Wright (voir également Chisholm, 1966, p. 39, Stoutland, 1968) :

Les actions dont il serait faux de dire qu'elles sont accomplies en faisant autre chose. (Von Wright, 1971, p. 68)²⁶

Cette définition demeure cependant incomplète en l'état car le « en » est ambigu. Considérons :

« Comment le serpent se déplace-t-il ?

— En rampant. »

Cela implique-t-il que déplacement du serpent n'est pas une action de base ? Certainement pas : si le déplacement était une action dérivée, ce ne pourrait l'être pour cette raison. En effet, « Comment ? » est ici interprété par le répondant comme signifiant non pas « Par quel moyen ? », mais « De quelle manière ? ». En conséquence, la réponse ne

²⁵ SCHROEDER (2007) rejette cette thèse pour une raison distincte, d'ordre pragmatique : le verbe « essayer » n'est pas employé selon lui pour décrire un aspect de l'action, mais un doute du locuteur sur la réussite de l'action.

²⁶ DANTO & MORGENBESSER (1963, p. 44) définissaient initialement les actions de base en termes de causalité. Mais comme l'ont noté STOUTLAND (1968) et VON WRIGHT (1971, p. 189), l'existence d'une relation causale entre actions est sujette à caution : il existe plutôt une relation causale entre les résultats d'une action et ses conséquences.

fait que *spécifier* la façon dont le serpent se déplace : en rampant. Ce « en » de spécification n'est pas pertinent pour définir les actions de base (considérez la question « Comment X agit-il ? »). Le « en » qui semble ici pertinent est le « en » *téléologique* :

« Comment le serpent capture-t-il ses proies ?

— En rampant jusqu'à elles. »

Dans ce cas, le « en » signifie non pas une *façon* d'agir mais le *moyen* d'arriver à un but. Ce « en » téléologique exprime donc la relation de fin à moyen, « au moyen de ». Je retiendrai la définition suivante :

Action de base : action qui n'est pas accomplie en_{téléologique} accomplissant une autre action.

Les actions de base sont ainsi, pour reprendre une expression de Baier (1971), des actions *instrumentalement* primitives. Par opposition, les actions dérivées sont des actions que l'on accomplit au moyen d'autres :

Action dérivée : action qui est accomplie en_{téléologique} accomplissant une autre action ²⁷.

²⁷ Selon MCCANN (1998, 62-5) une action dérivée doit être définie à la fois en termes téléologiques et causaux : une action Ψ est dérivée si et seulement (i) son résultat est la conséquence d'une autre action Φ . (ii) Cette action Φ est accomplie afin d'accomplir Ψ . Suivant CHISHOLM (1966, p. 39) et LOWE (2002, p. 198) je supposerai ici que la téléologie suffit. Elle implique en effet la causalité, dans un sens large : si accomplir Φ est un moyen d'accomplir Ψ , alors le résultat de Ψ est une conséquence du résultat de Φ . Par exemple, si Pauline démarre la tondeuse en tirant la corde du démarreur, la conséquence de son action de tirer la corde est le démarrage de la tondeuse. Ce démarrage est également le résultat de son action de démarrer la tondeuse (J'admets ici un sens de « causalité » suffisamment large pour inclure les effets conventionnels, ou les changements dits « de Cambridge »).

Si tel est le cas, suivant STOUTLAND (1968) et CANDLISH (1983), une condition suffisante pour que Φ soit une action de base est que son résultat ne soit pas une conséquence d'une autre action Ψ de l'agent. (De façon correlative, une condition nécessaire pour que Φ soit une action dérivée est que son résultat soit une conséquence d'une autre action Ψ de l'agent). Mais contrairement à ce que soutient Candlish, une telle condition n'est pas nécessaire : si Pauline a l'intention de tirer sur la corde et a une seconde intention indépendante de démarrer la tondeuse, mais si elle n'a pas l'intention de démarrer la tondeuse en tirant sur la corde, alors même si le résultat de son action de tirer la corde cause le démarrage de la tondeuse, le démarrage de la tondeuse ne sera pas pour cette raison une action (intentionnelle) dérivée de Pauline. En d'autres termes, pour accomplir une action dérivée, il faut que la relation téléologique moyen-fin figure dans le contenu de l'intention constitutive de l'action dérivée en question. Si tel n'était pas le cas,

Deux remarques s'imposent ici. Premièrement, la distinction entre actions de base et actions dérivées permet de voir que la distinction entre résultats et conséquences est relative à l'action que nous prenons en considération. La conséquence d'une action de base peut être le résultat d'une action dérivée. L'action de Jules de lever le bras a pour conséquence l'ouverture de la fenêtre. Cette conséquence est le résultat de son action d'ouvrir la fenêtre (dont la conséquence, le courant d'air, est à son tour le résultat de l'action de Jules d'aérer la pièce).

Deuxièmement, une question controversée est de savoir si la différence entre actions de base et actions dérivées est véritablement une distinction métaphysique, ou simplement une distinction au niveau de la description de nos actions. Davidson (1993, pp. 88-9) opte pour la seconde option : seules les actions sont alors réelles. Je ferai ici l'hypothèse que la distinction se situe bien au niveau métaphysique : il y a des actions de bases et des actions dérivées. Cela peut sembler impliquer qu'un agent est tel un clown jongleur, toujours en train d'accomplir un grand nombre d'actions à la fois : aérer la pièce, ouvrir la fenêtre, lever son doigt. Mais comme le note Lowe (2000, pp. 240-2), cette analogie est trompeuse : la relation entre les actions de bases et les actions dérivées est méréologique : l'action de bouger mon bras fait partie de mon action d'ouvrir la fenêtre (à l'inverse l'action de jongler du clown ne fait pas partie de son action de se tenir en équilibre, ou de souffler dans un mirliton). Une action de base est une partie d'une action dérivée lorsque son résultat cause un épisode qui est le résultat de l'action dérivée.

Cette distinction introduite, nous pouvons maintenant comprendre pourquoi faire une action n'implique pas d'essayer de l'accomplir.

6.3 De l'impossibilité d'essayer de faire une action de base

Les actions de bases se définissent donc à l'aide d'une relation téléologique de fin à moyen, exprimée par la locution « en ». Les essais, selon la théorie actionnelle, se définissent à l'aide d'une relation téléologique de moyen à fin, exprimée par la locution « afin de ». Il est tentant de penser que « en_{téléologique} » et « afin de » expriment des relations converses, mais ce n'est pas tout à fait le cas. En effet, le « en » téléologique est factif (Si « Julie maigrit en_{téléologique} courant », alors

il n'y aurait aucun moyen de distinguer les actions dérivées du type « ouvrir la porte en poussant d'un coup sec » et les actions de bases du type « lever son bras en émettant des influx nerveux ».

« Julie maigrir » et « Julie court »), alors que l'expression « afin de » n'est pas factive (Si « Julie court afin de maigrir » alors « Julie court », mais il ne s'ensuit pas nécessairement que « Julie maigrir »). Bien que « en_{téléologique} » et « afin de » n'expriment pour cette raison pas des relations converses, on a cependant le conditionnel et l'équivalence suivants :

1°) « Julie maigrir en_{téléologique} courant » → « Julie court afin de maigrir ».

2°) « Julie maigrir en_{téléologique} courant » ↔ « Julie court afin de maigrir, avec succès ».

Si une action de base est une action qu'on accomplit sans le faire au moyen d'autres et que tout essai est une action il suit qu'il est impossible d'essayer d'accomplir une action de base. Essayer de faire une action implique, en cas de réussite de l'essai, que cette action est une action dérivée. Par exemple, si Julie essaie d'allumer la lumière en enclenchant l'interrupteur et réussit, son action d'allumer la lumière sera forcément une action dérivée : allumer la lumière en enclenchant l'interrupteur. Selon 2, un essai couronné de succès est nécessairement une action dérivée : cette action est accomplie en_{téléologique} accomplissant l'essai. Le simple fait que les essais soient des actions et qu'il existe des actions de base implique donc que P2, la prémisse selon laquelle accomplir une action implique essayer de le faire, doit être fausse. Bien que de nombreux philosophes aient souscrit à P2, quelques autres tels Davidson (1993, p. 90) et Danto (1966, p. 58) ont vu qu'elle était intenable au sujet des actions de base²⁸. Il n'y a que deux possibilités au sujet d'une action de base : la faire ou ne pas la faire. Il n'y a rien de tel qu'essayer de la faire (bien que nous puissions espérer, souhaiter, désirer, ou même avoir l'intention de la faire).

Pourquoi l'idée que toute action implique un essai est-elle alors aussi populaire ? Il est vraisemblable que l'intuition selon laquelle nous pouvons essayer d'accomplir une action de base vienne de la thèse erronée selon laquelle laquelle les actions de base correspondent à un certain type d'actions déterminé. Par exemple, les actions de base on

²⁸ Voir également Wittgenstein : « Quand je lève mon bras, la plupart du temps je n'essaie pas de le lever » (WITTGENSTEIN, 2004, § 622). GORR (1979, pp. 244-5) répond à l'objection selon laquelle nous ne pouvons pas essayer de faire une action de base en disant que dans le cas d'une action de base, l'essai consiste en un « faire non-actionnel » [*non-actional doings*]. De tels essais consiste selon lui en des activités musculaires. Selon l'approche présente, de telles activités musculaires n'ont rien de « faire non-actionnels » mais comptent au contraire comme des actions de plein droit, dont le résultat est une force musculaire.

souvent été identifiées à des mouvements corporels, or intuitivement nous pouvons essayer d'accomplir de tels mouvements. De fait, quel que soit le type d'action auquel on tente d'identifier une action de base, il sera toujours possible de montrer qu'on peut essayer de faire une action de ce type (rappelons-nous que les tentatives irrationnelles n'en sont pas moins de véritables essais).

Mais en réalité, *les actions de base ne correspondent essentiellement à aucun type d'action*. Les mouvements corporels, par exemple, sont parfois des actions de base, parfois des actions dérivées. Nous faisons la plupart du temps de tels mouvements sans essayer de les faire : ils sont alors des actions de base. Cependant en nous réveillant d'une anesthésie, il nous faut essayer de lever notre bras pour y parvenir. *Toute sorte d'action qui constitue, dans un contexte, une action de base, peut dans un autre contexte correspondre à une action dérivée*. Il est impossible d'essayer de faire une action de base (par définition, elle deviendrait alors une action dérivée). Mais il est parfaitement possible, pour toute action de base, d'essayer de faire une action du même type. Si l'on définit les types d'actions par leurs types de résultats, comme suggéré plus haut, cela signifie que pour toute action de base, il est possible d'essayer de faire une action qui ait un résultat exactement similaire.

Ainsi, lorsque nous échouons à faire de manière « basique » une action, nous sommes typiquement conduits à *essayer* de la faire (et par suite, si nous y parvenons à la faire de manière dérivée). C'est donc une erreur de chercher à identifier les actions de base à un type quelconque d'action : elles peuvent être tantôt des mouvements corporels, tantôt des exercices de forces, tantôt des actions complexes telles que faire ses lacets (Annas, 1977), tant des actions mentales, *etc.* Ceci ne signifie ni pas bien sûr qu'il n'y a pas de distinction réelle et essentielle entre actions de base et action dérivées. S'il existe des actions, il existe nécessairement des actions de base pour la raison que nous n'accomplissons pas toujours une infinité d'actions. Mais il n'y a aucun type d'actions qui constitue les actions de base.

En somme, étant donné qu'il y a des actions de base et que les essais ont des actions, il s'ensuit qu'il y a des actions que nous faisons sans avoir à essayer de les faire. Cette implication de la théorie actionnelle des essais n'est donc pas problématique.

Rien ne s'oppose en conclusion à la thèse selon laquelle vouloir – ou essayer – est accomplir une action dans le but que son résultat produise certaines conséquences visées. Dans la mesure où ces conséquences peuvent ne pas être obtenues, vouloir est faillible. Dans la mesure où le résultat de l'acte de volonté se produit nécessairement, vouloir est

effectif : vouloir n'est pas un acte mental simple. Vouloir, c'est produire un résultat afin d'obtenir certaines conséquences, c'est faire dans un certain but ²⁹.

BIBLIOGRAPHIE

ANNAS, J., 1977, « How Basic Are Basic Actions? », *Proceedings of the Aristotelian Society*, vol. 78, p. 195–213.

ANSCOMBE, G. E. M., 2002, *L'Intention*, trad. fr. M. Maurice et C. Michon, Paris, Gallimard.

ARMSTRONG, D.M., 1973, « Acting and Trying », *Philosophical Papers*, vol. 2, n°1, p. 1–15.

—, 1993, *A Materialist Theory of the Mind*, London/New York, Routledge.

AUDI, R., 1993, *Action, Intention, and Reason*, Ithaca, New-York, Cornell University Press.

BAIER, A., 1971, « The Search for Basic Actions », *American Philosophical Quarterly*, vol.8, n°2, p. 161–170.

BRAND, M., 1970, « Causes of Actions », *The Journal of Philosophy*, vol. 67, n°21, p. 932–947.

B RATMAN, M. 1984, « Two Faces of Intention », *The Philosophical Review*, vol. 93, n°3, p. 375–405.

BRENTANO, F., 1995, *Psychology from an Empirical Standpoint*, L. McAlister (ed.), trad. A. C. Rancurello, D. B. Terrell, L. L. McAlister London, Routledge,.

BROADIE, F., 1965, « Trying and Doing », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 66, p. 27–40.

CANDLISH, S., 1983, « Inner and Outer Basic Action », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 84, p. 83–102.

CASTAÑEDA, H.-N., 1975, *Thinking and doing*, Utrecht, Reidel.

CHISHOLM, R., 1966, « Freedom and action », in K. Lehrer (éd.), *Freedom and Determinism*, New York, Random House, p. 11–44.

²⁹ Je remercie vivement Rémi Clot-Goudard, Florian Cova, Julien Deonna, Anne Meylan, Jean-Maurice Monnoyer, Carlos Moya, Kevin Mulligan et Fabrice Teroni pour leur aide précieuse, ainsi que l'ensemble des participants au colloque « L'Explication de l'action » (Grenoble, 3-4 avril 2010) et du séminaire Thumos sur la volonté (Genève, 2009-2010), pour leurs remarques.

- DANTO, A., 1965, « Basic Actions », *American Philosophical Quarterly*, vol. 2, °2, p. 43–58.
- , 1966, « Freedom and Forbearance », in K. Lehrer (éd.), *Freedom and Determinism*, New York, Random House, p. 45–63.
- DANTO, A., & MORGENBESSER, S., 1963, « What We Can Do », *The Journal of Philosophy*, vol. 60, n°15, p. 435-445.
- DAVIDSON, D., 1993. *Actions et événements*, trad. P. Engel, Paris, Presses Universitaires de France.
- DUTANT, J., 2010, *Qu'est-ce que la connaissance ?*, Paris, Vrin.
- GINET, C., 1990, *On Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GORR, M., 1979, « Willing, Trying and Doing », *Australasian Journal of Philosophy*, vol. 57, n°3, p. 237–250.
- GRICE, H., 1989, *Study in the Way of Words*, Harvard, Harvard University Press.
- GRÜNBAUM, T., 2008, « Trying and the Arguments from Total Failure », *Philosophia*, vol. 36, n°1 p.67–86.
- HACKER, P., 2000, *Wittgenstein : Mind and Will*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- HORNSBY, J., 1980, *Actions*, London, Routledge.
- , 2010, « Trying to act », In T. O'Connor & C. Sandis (eds.), *A Companion to the Philosophy of Action*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 18–23.
- JEANNEROD, M., 1983, *Le Cerveau-machine : Physiologie de la volonté*, Paris, Fayard.
- JONES, O.R., 1983, « Trying », *Mind*, XCII, p. 368–385.
- LOCKE, J., 2002, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, trad. fr. J.-M. Vienne, Paris, Vrin.
- LOWE, E., 2000, *An Introduction to the Philosophy of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1996, *Subjects of Experience*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , 2002, *A Survey of Metaphysics*, Oxford, Oxford University Press.
- MCCANN, H., 1975, « Trying, Paralysis and Volition », *The Review of Metaphysics*, vol. 28, n°3 p. 424-442.
- , 1998, *The Works of Agency : On Human Action, Will, and Freedom*, Ithaca, Cornell University Press.
- MELE, A.R., 1990, « He Wants to Try », *Analysis*, vol. 50, n°4, p. 251-253.
- , 1989, « She Intends to Try », *Philosophical Studies*, vol. 55, n°1, p. 101–106.

VON MISES, L., 1949, *Human action : A Treatise on Economics*, Ludwig von Mises Institute, Auburn, Alabama.

MOYA, C., 1990, *The Philosophy of Action : an Introduction*, Cambridge, Polity Press.

O'SHAUGHNESSY, B., 2009, « Trying and acting », in L. O'Brien & M. Stoteriou (eds.), *Mental Actions*, New York, Oxford University Press.

—, 1973, « Trying (As the Mental "Pineal Gland") », *The Journal of Philosophy* vol. 70, n°13, p. 365-386.

—, 1980, *The Will : Volume 2, A Dual Aspect Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.

PEACOCKE, C., 2008, *Truly Understood*, New-York, Oxford University Press.

PIANESI, F., & VARZI, A., 1994, « The Mereo-Topology of Event Structures » in P. Dekker and M. Stokhof (éd.), *Proceedings of the 9th Amsterdam Colloquium*, Amsterdam: Institute for Logic, Language and Computation, p. 527-46.

PRICHARD, H., 1949, « Acting, Willing, Desiring », in *Moral Obligation : Essays and Lectures by H.A. Prichard*, Oxford, Clarendon Press, p. 451-73

RYLE, G., 1990, *The Concept of Mind*, London, Penguin Books Ltd. (1949) ; trad. fr. S. Stern-Gillet, *La Notion d'esprit*, Paris, Payot, 2005 (1978)

SANDIS, C., 2010, « Basic Actions and Individuation », in C. Sandis & T. O'Connor (eds.), *A Companion to the Philosophy of Action*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 10-17.

SCHOPENHAUER, A., 1966, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, trad. fr. A. Burdeau (revue et corrigée par R. Ross), Paris, Presses Universitaires de France.

SCHROEDER, M., 2007, « Teleology, Agent Relative Value, and Good? », *Ethics*, vol. 117, n°2, p. 265-295.

SCHROEDER, T., 2004, *Three Faces of Desire*, New-York, Oxford University Press.

SEARLE, J., 1985, *L'Intentionnalité*, trad. fr. C. Pichevin, Paris, Minuit.

STOUTLAND, F., 1968, « Basic Actions and Causality », *The Journal of Philosophy*, vol. 65, n°16, p. 467-475.

TAYLOR, R., 1973, *Action and Purpose*, Atlantic Highlands, New-Jersey, Humanities Press.

THOMPSON, M., 2008, *Life and Action*, Cambridge, Harvard University Press.

TIMMONS, M., 2002, *Moral Theory : An Introduction*, Rowman & Littlefield.

TWARDOWSKI, K., 1999, *On Actions, Products and Other Topics in Philosophy*, J. Brandl, J. Wolenski & A. Szylewicz (eds.), Rodopi.

VARZI, A., 1997, « Boundaries, Continuity and Contact », *Noûs*, vol. 31, n°1, p. 26–58.

VENDLER, Z., 1957, « Verbs and Times », *The Philosophical Review*, vol. 66, n°2, p. 143-160.

VON WRIGHT, G., 1971, *Explanation and Understanding*, Ithaca, Cornell University Press.

—, 1963, *Norm and Action : A Logical Enquiry*, London, Routledge & Kegan Paul.

WAISMANN, F., 2000, « Volonté et Motif », In *Questions d'éthique - volonté et motif*, trad. fr. C. Bonnet, Paris, PUF, p. 183-285.

WALL, D., 2009, « Are There Passive Desires? », *Dialectica*, vol. 63, n°2, p. 133–155.

WILLIAMSON, T., 2005, « La connaissance est-elle un état d'esprit ? », In P. Engel & J. Dutant (eds.), *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*, Paris, Vrin, p. 259-303, trad. fr. P. Egré.

WITTGENSTEIN, L., 2004, *Recherches philosophiques*, trad. fr. F. Dastur et alii, Paris, Gallimard.

—, 1971, *Carnets 1914-1916*, trad. fr. G.-G. Granger, Paris, Gallimard, coll. TEL.

YAFFE, G., 2007, *Manifest Activity : Thomas Reid's Theory of Action*, New-York, Oxford University Press.